



Communiqué de presse

Paris, mardi 31 mai 2016

Itool simplifie les formalités comptables et juridiques des entreprises

Itool, acteur majeur des solutions comptables en ligne s'est associé avec Lawcost, société spécialisée dans la vente de prestation juridique en ligne, afin de proposer à ses clients un logiciel en ligne d'approbations des comptes et de recouvrement de créances. Explications.

Franchir une étape de plus dans la simplification des formalités juridiques et comptables des entreprises : telle est la volonté d'Itool qui a enrichi son offre commerciale, par un partenariat avec Lawcost, en optant pour deux prestations complémentaires à ses logiciels de Comptabilité et Gestion commerciale :

1/ Un logiciel Saas d'approbation des comptes

Obligation légale annuelle pour chaque entreprise, l'approbation des comptes s'effectue en assemblée générale après la clôture du bilan ; ce dernier étant publié auprès du greffe du Tribunal de Commerce. La solution Lawcost commercialisée par Itool permet d'éditer tous les documents nécessaires en fonction, non seulement des comptes publiés, mais également des décisions prises pendant cette assemblée générale (versement de dividendes, prise de participation, affectation du bénéfice). Lawcost effectue également les formalités de dépôt auprès du greffe compétent, avec la formule Cool.

2/ Un logiciel Saas de mise en demeure

La mise en demeure est le dernier avertissement dans le processus de recouvrement d'une créance, avant poursuites judiciaires. Ce logiciel permet donc aux entreprises utilisant les solutions de gestion commerciale de Itool, de remédier à ces impayés facilement et rapidement sans problème juridique.

Synergies

« Les synergies qui se dégagent de nos offres permettent de proposer des services de gestion de bout en bout. » explique Grégoire Leclercq, Président d'Itool. *Nos clients commencent par un devis, facturent, recouvrent leurs impayés, comptabilisent leurs opérations et déposent le tout au Greffe ! »*

Ce dernier estime en effet qu'un service de mise en demeure et un service d'approbation des comptes concorde très bien avec l'édition des états comptables depuis la solution.

« Nous avons trouvé au sein d'itool une offre très complémentaire : nos clients pourront désormais disposer d'une comptabilité et d'une gestion commerciale en ligne, nécessaires dès le lancement d'une société. Au-delà de l'architecture commune de nos logiciels en mode SaaS, c'est un esprit commun qui anime nos deux sociétés : offrir à nos clients une solution complète, facile d'utilisation, et au meilleur coût, tout en leur proposant un service client à l'écoute et très réactif. » explique Juliette Reinert, Présidente de Lawcost.

Contact presse :

Cyrille Darrigade
cyrille.darrigade@gmail.com
Tél. 06.20.17.40.41

Itool

Conçu en 2000 par des experts comptables, Itool Systems est le premier éditeur français à avoir développé une application de comptabilité et gestion en ligne. L'entreprise a basé son développement sur l'usage quotidien d'internet comme outil de travail. Grâce au SaaS, tous les acteurs d'une même entreprise peuvent accéder facilement à leurs données de gestion, à tout moment, quelque soit l'endroit; ce qui permet également un suivi instantané et des échanges de données entre l'entreprise et son expert comptable. www.itool.com

Lawcost

Créée en 2012, par une avocate et une ingénieure, Lawcost propose un service innovant dans le domaine de la création d'entreprise (SARL, SAS, SCI), des modifications statutaires (Transfert de siège, cession de parts, dissolution...) et des services juridiques (approbation de compte, mise en demeure). Lawcost propose des coûts très modérés pour chaque formule, grâce à la dématérialisation totale du dossier juridique et du processus. www.lawcost.fr